

Nouvelles exigences et renseignements produits

Table des matières

1	Nouvelles exigences de la Régie.....	5
1.1	Décision D-2017-128	5
1.2	Décisions relatives aux demandes d'investissement d'une valeur égale ou supérieure à 25 M\$ (projets majeurs).....	5
2	Liste des renseignements produits selon les autres décisions rendues par la Régie.....	6

1 Nouvelles exigences de la Régie

1.1 Décision D-2017-128

1 Dans la décision D-2017-128¹ rendue par la Régie dans le cadre de la phase 2 du dossier
2 tarifaire 2017, celle-ci exprime de nouvelles exigences en lien avec le respect du Code de
3 conduite du Transporteur (« Code de conduite »)², l'exercice de la fonction d'exploitant
4 d'installation de production (« GOP »)³ et l'exercice d'une autre activité déléguée⁴ à prendre
5 en compte dans le présent rapport annuel du Transporteur.

6 Les informations pertinentes sont présentées dans les pièces suivantes :

- 7 • HQT-2, Document 3.2 – Récupération des coûts de conformité des normes de fiabilité
8 applicables aux activités déléguées par HQT à HQT (Fonction GOP) ;
- 9 • HQT-6, Document 7 – Application du Code de conduite du Transporteur ;
- 10 • HQT-6, Document 8 – Mesures en lien avec l'activité de préparation des programmes
11 de production des centrales au fil de l'eau.

1.2 Décisions relatives aux demandes d'investissement d'une valeur égale ou supérieure à 25 M\$ (projets majeurs)

12 Dans chacune des décisions rendues par la Régie en cours d'année 2017 relativement aux
13 projets majeurs identifiés dans le tableau suivant, celle-ci demande au Transporteur de
14 présenter, dans son rapport annuel, un tableau présentant le suivi des coûts réels du projet,
15 de façon sommaire publiquement et de façon détaillée sous pli confidentiel un suivi de
16 l'échéancier du projet et, le cas échéant, l'explication des écarts majeurs des coûts projetés
17 et réels et des échéances.

18 L'ensemble des informations demandées pour les projets majeurs visés par ces décisions
19 seront présentées dans les pièces HQT-5, Document 1 (publiquement) et HQT-5,
20 Document 1.1 (sous pli confidentiel) à être déposées par le Transporteur à la fin mai 2018.

1 R-3981-2016 - Phase 2 visant l'application du Code de conduite du Transporteur et l'exercice de la fonction GOP.

2 D-2017-128, par. 145-146, 148, 159-161, 171, 198 et 263.

3 D-2017-128, par. 282, 305, 306, 309 et 310.

4 D-2017-128, par. 282.

Décision	Dossier	Projet majeur
D-2017-001	R-3983-2016	Remplacement d'automatismes et d'appareillage au poste de l'Aqueduc
D-2017-025	R-3978-2016	Intégration des parcs éoliens de l'appel d'offres A/O 2013-01 au réseau de transport
D-2017-047	R-3989-2016	Construction du nouveau poste de Mékinac à 230-25 kV et de ses lignes d'alimentation
D-2017-051	R-3994-2016	Installation d'inductances shunt à 735 kV et à 315 kV
D-2017-088	R-3995-2016	Renforcement du réseau régional de transport de Sherbrooke et de construction de lignes d'alimentation

2 Liste des renseignements produits selon les autres décisions rendues par la Régie

- 1 L'année 2017 constitue la première année pour laquelle le mécanisme de traitement des
- 2 écarts de rendement (« MTÉR ») autorisé par la décision D-2014-034⁵ prend effet. Cet écart
- 3 de rendement à partager est présenté à la pièce HQT-2, Document 3.1.

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2017	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-175	Conciliation des données consolidées auditées du Rapport annuel d'Hydro-Québec avec les données statutaires 2017 du Transporteur	HQT-2	1
D-2002-95 D-2005-50	Comparaison des résultats statutaires et réglementaires, de l'actif total statutaire et de la base de tarification réglementaire, et passif présumé	HQT-2	2.1
D-2013-037 et D-2014-034	Rapport des auditeurs indépendants sur les ajustements PCGR des États-Unis et sur les ajustements réglementaires	HQT-2	2.2
D-2005-50	Comparaison des résultats réglementaires réels et des revenus requis autorisés pour l'année 2017	HQT-2	3
D-2014-034	Application du mécanisme de traitement des écarts de rendement (« MTÉR »)	HQT-2	3.1
D-2017-128	Récupération des coûts de conformité des normes de fiabilité applicables aux activités déléguées par HQP à HQT (Fonction GOP)	HQT-2	3.2
D-2002-95	Base de tarification (mensuelle et moyenne des 13 soldes)	HQT-3	1

⁵ R-3842-2013, D-2014-034, par. 416.

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2017	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-95 et D-2005-50	Évolution de la base de tarification Comparaison des données réelles par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire et explication des variations Identification des autorisations des additions de 5 M\$ à sa base de tarification ainsi qu'un suivi des valeurs autorisées à chaque année	HQT-3	2
D-2014-035	Analyse comparative des bases de tarification projetée et réelle établies en fonction de la moyenne des 13 soldes mensuels	HQT-3	2
D-2011-039 et D-2012-059	Détail des retraits d'actifs réalisés par catégorie d'actifs et explication des variations relatives au montant autorisé	HQT-3	2
D-2002-95	Rendement réel sur la base de tarification Coût réel de la dette Rendement réel sur l'avoir propre	HQT-3	3
D-2005-50	Taux de capitalisation – Hydro-Québec	HQT-3	4
D-2002-175 et D-2014-035	Répartition des ventes par type de clientèle en MW et M\$ et nombre de clients Données sur les revenus de transport ainsi que les transits associés	HQT-4	1
D-2002-95	Prix unitaire moyens réels des ventes pour chaque service de transport charge locale, service en réseau intégré, point à point à long terme et point à point à court terme	HQT-4	2
D-2002-95	Niveau réel des réservations du service de point à point à long terme pour chaque mois de l'année	HQT-4	3
D-2002-95	Données réelles portant sur les capacités réservées, la durée de réservation, les revenus et les prix unitaires des ventes de court terme, pour chacun des services horaire, quotidien, hebdomadaire et mensuel fermes et non fermes	HQT-4	4
D-2002-95	Taux réel de pertes de transport	HQT-4	5 ⁽¹⁾
D-2002-175	Bilan réel offre-demande en puissance lors de la dernière pointe, réparti entre la charge locale et le point à point	HQT-4	5
D-2002-95	Pointe observée, réelle et normalisée pour la température moyenne, pour chaque mois de l'année et date d'apparition de cette pointe, pour l'ensemble du réseau, la charge locale, le réseau intégré et le service de point à point	HQT-4	5
D-2002-95	Puissance maximale appelées de la charge locale et du service en réseau intégré	HQT-4	5

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2017	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-175	Profil de charge annuel moyen et monotone de charge annuelle du réseau de transport et de chaque type de clientèle	HQT-4	5
D-2002-175	Nombre de contrats de raccordement	HQT-4	6
D-2011-039	Mise à jour du tableau de suivi des engagements d'achat de type Toulnostouc	HQT-4	7
D-2006-76	Projets de déplacement ou de modification d'actifs du réseau de transport demandés par ses affiliés	S/O	S/O
D-2017-021	Horizon de dépôt de la pièce visant les projets majeurs (HQT-5, Doc.1)	S/O	S/O
	État de l'avancement des projets majeurs	HQT-5	1
D-2010-132	Poste Limoilou (R-3736-2010)		
D-2010-165 D-2011-166	Intégration des parcs éoliens de l'A/O 2005-003 (R-3742-2010)		
D-2011-083	Raccordement des centrales du complexe de la Romaine (R-3757-2011)		
D-2011-188	Poste Henri-Bourassa (R-3779-2011)		
D-2012-151	Poste de Manicouagan – Réfection d'un CS et des systèmes connexes (R-3810-2012)		
D-2013-120	Poste Duchesnay (R-3832-2013)		
D-2013-156	Poste de la Nicolet – Remplacement d'équipements (R-3846-2013)		
D-2013-167 D-2014-039	Poste Normand – Addition d'un transformateur (R-3847-2013)		
D-2013-205 D-2014-041	Poste Fleury (R-3858-2013)		
D-2014-045	Intégration des parcs éoliens de l'A/O 2009-02 (R-3836-2014)		
D-2014-050	Poste De Lorimier (R-3865-2013)		
D-2014-083	Poste de Duvernay - Remplacement de systèmes (R-3876-2014)		
D-2014-107	Poste de Baie Saint-Paul (R-3882-2014)		
D-2014-110	Poste de départ -centrale de Chelsea – Rempl. d'équipements (R-3880-2014)		
D-2014-111	Poste de départ - centrale des Rapides-Farmer– Rempl. d'équipements (R-3881-2014)		
D-2014-115	Poste de Saint-Louis – Conversion à 120-25 kV (R-3889-2014)		
D-2014-155	Poste d'Adamsville (R-3894-2014)		
D-2014-168	Poste de la Manicouagan – Remplacement de transformateurs (R-3893-2014)		
D-2016-161	Remplacement des liaisons hertziennes analogiques – Phase 2 (R-3975-2016)		
D-2014-191	Modernisation des liaisons optiques (R-3883-2014)		
D-2014-191	Mise en place du réseau IP MPLS/VPN (R-3883-2014)		
D-2014-208	Poste Langelier – Remplacement de la section à 315 kV (R-3910-2014)		
D-2015-004	Poste Lévis – Remplacement et remise à neuf d'équipements (R-3914-2014)		

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2017	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2015-008	Poste de Saint-Jérôme (R-3913-2014)		
D-2015-022	Poste de Judith-Jasmin (R-3915-2014)		
D-2015-023	Projet à 735 kV de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île (R-3887-2014)		
D-2015-051	Poste Saint-Patrick (R-3918-2015)		
D-2015-074	Poste Radisson – Remplacement des transformateurs de puissance (R-3921-2015)		
D-2015-075	Poste Notre-Dame – Remplacement d'automatismes et de disjoncteurs (R-3923-2015)		
D-2015-119	Intégration du parc éolien Rivière-Nouvelle (R-3926-2015)		
D-2015-154	Poste Sainte-Odile (R-3932-2015)		
D-2016-013	Poste St-Jean – Construction du poste et de sa ligne d'alimentation (R-3946-2015)		
D-2016-051 et D-2016-120	Poste Kamouraska – Remplacement de systèmes de commande et de protections (R-3954-2015)		
D-2016-075 et D-2016-121	Postes d'Abitibi, de Bergeronnes, de Chibougamau et des Montagnais (R-3962-2016)		
D-2016-077 et D-2016-174	Remplacement des disjoncteurs de modèle PK (R-3968-2016)		
D-2016-086 et D-2016-093	Poste des Cantons - Construction d'une ligne à 320 kV (R-3956-2015)		
D-2016-091 et D-2016-130	Construction d'une ligne à 120 kV du Grand Brûlé – dérivation Saint-Sauveur (R-3960-2016)		
D-2016-106 et D-2016-106R	Postes Langlois et de Vaudreuil-Soulanges - Construction d'une ligne à 120 kV (R-3966-2016)		
D-2016-122	Poste Châteauguay – Remplacement d'équipements (R-3971-2016)		
D-2016-176	Poste Gracefield - Construction du poste à 120-25 kV et de sa ligne d'alimentation et reconstruction de la ligne Paugan-Maniwaki à 120 kV (R-3974-2016)		
D-2015-209	Commentaires sur les différences observées dans les % issus du partage des coûts entre les catégories d'investissement, au moment du dépôt des dossiers d'investissement sous l'article 73 de la Loi et au moment de leur mise en service finale, le cas échéant.		
D-2002-175	Évolution annuelle de l'effectif en équivalent temps complet	HQT-6	1
D-2005-50, D-2008-019, D-2009-015, D-2010-032, D-2011-039, D-2012-059, et D-2017-021	Résultats commentés des indicateurs de performance Nouvelle liste des indicateurs et ajouts	HQT-6	2
D-2005-50	État d'avancement des travaux et résultats du balisage entrepris par le Transporteur	HQT-6	3
D-2002-175	Nombre de km de lignes de transport par niveau de tension	HQT-6	4

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2017	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-175	Bilan des plaintes	HQT-6	5
D-2002-175 et D-2009-015	Liste des événements rapportables et rapport que le Transporteur prépare, pour dépôt au NPCC, pour chacune des occasions où une indisponibilité rencontre les critères d'événement rapportable	HQT-6	6
D-2004-122 et D-2017-128	Application du <i>Code de conduite du Transporteur</i>	HQT-6	7
D-2017-128	Mesures en lien avec l'activité de préparation des programmes de production des centrales au fil de l'eau	HQT-6	8
D-2002-175	Organigrammes corporatifs, incluant filiales et affiliés	HQT-7	1
D-2002-175	Organigramme Hydro-Québec TransÉnergie	HQT-7	1
S/O	Publications d'Hydro-Québec	HQT-7	2

(1) Les pièces anciennement sous les cotes HQT-4, Documents 5 à 9 inclusivement ont été fusionnées en une seule pièce, soit la pièce HQT-4, Document 5 (Statistiques du réseau de transport).